

## Les étapes d'inscription

**DU 9 MAI AU 2 JUIN 2022,  
JUSQU'À 17H - PRÉINSCRIPTION**  
Envoi du dossier complété par mail.

Si vous ne pouvez pas envoyer votre dossier par mail, vous pouvez vous préinscrire, sur place, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14 à 17 heures (sauf le 26 mai), (possibilité de préinscription sur rdv en dehors de ces horaires). Tél. : 04 78 85 55 82

### LE 2 JUIN 2022 - TIRAGE AU SORT

S'il y a plus de demandes que de places, un tirage au sort est organisé en visio. Les familles sont informées par mail et/ou téléphone.

### INSCRIPTION

Sur rendez-vous, les familles inscrivent le participant en apportant les documents demandés (voir ci-contre) et en procédant au paiement (date et lieu communiqués ultérieurement).

En fonction des places restantes après cette étape, une inscription reste possible sur rendez-vous. Contactez la direction Jeunesse.

## Documents à fournir :

### • pour la préinscription

Le dossier complété (sans les pièces justificatives). Ce dossier est à télécharger sur [www.villeurbanne.fr](http://www.villeurbanne.fr)

### • pour l'inscription

- Le questionnaire de santé complété que vous trouvez sur le site : [www.villeurbanne.fr/vacances](http://www.villeurbanne.fr/vacances) (Animations jeunes (12-17 ans) - accéder à la démarche)
- Une copie des pages vaccins du carnet de santé
- Une attestation d'assurance responsabilité civile **extra scolaire** pour l'année en cours
- Une photocopie du brevet de natation (25 m nage libre)
- Une photocopie du justificatif de quotient familial
- Un mode de paiement (espèces, chèques, chèques vacances ANCV)

### Si bénéficiaire :

- La carte de CMU
- Le justificatif des bons vacances CAF

Si vous avez déjà participé en 2022 à une activité organisée par la direction Jeunesse pendant les vacances, il suffit de vous préinscrire sur le ou les séjours souhaité(s) sans avoir à renouveler le dossier.

Les modalités d'inscription, le dossier d'inscription ainsi que le règlement du tirage au sort sont disponibles et téléchargeables sur :

[www.villeurbanne.fr](http://www.villeurbanne.fr)

12-17  
ans

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée au Coronavirus et des protocoles décidés par le gouvernement, les modalités d'inscription et les séjours peuvent être modifiés.

Destination  
vacances

La Ville de Villeurbanne  
remercie ses partenaires



# Séjours jeunes

12-17  
ans



vi | leurbanne

ÉTÉ 2022



12-17 ans

**En route pour de nouvelles aventures ! Pour l'été 2022, la direction de la Jeunesse propose aux 12-17 ans des séjours au bord de la Loire, au centre de vacances de Saint-Priest-La-Roche. Les activités ? A vous de les imaginer !**

## DU 8 AU 15 JUILLET

DU 8 AU 15 JUILLET (8 jours)

DU 10 AU 15 JUILLET (6 jours)

DU 8 AU 15 JUILLET (8 jours)

DU 10 AU 15 JUILLET (6 jours)

## DU 18 AU 29 JUILLET

DU 18 AU 29 JUILLET (12 jours)

«Projet cinéma» DU 18 AU 29 JUILLET (12 jours)

DU 18 AU 23 JUILLET (6 jours)

DU 24 AU 29 JUILLET (6 jours)

DU 18 AU 29 JUILLET (12 jours)

DU 18 AU 23 JUILLET (6 jours)

DU 24 AU 29 JUILLET (6 jours)

### «ESPRIT COLO»

6, 8 ou 12 jours

### «NUITS SOUS TENTE»

6, 8 ou 12 jours

### « ESPRIT COLO »

Tarif 6 jours : 168 € Tarif 8 jours : 224 €

Tarif 12 jours : 336 €

chèques vacances acceptés /  
tarif quotient familial / aide aux vacances CAF à déduire

### « NUITS SOUS TENTE »

Tarif 6 jours : 156 € Tarif 8 jours : 208 €

Tarif 12 jours : 312 €

chèques vacances acceptés /  
tarif quotient familial / aide aux vacances CAF à déduire

**Le programme :** Quel que soit le séjour, vous participerez aux temps de repas et de loisirs. L'équipe d'animation met en place des activités telles que des jeux, sortie baignade ou veillées et vous participerez à la construction du programme. Activités manuelles ou dans la nature, sport ou culture... C'est selon vos envies !

Selon les cas, des temps d'activités sans animateurs pourront être proposés à des petits groupes. Au-delà de vous faire passer de super vacances, l'objectif de ces séjours est de favoriser votre autonomie, de vous responsabiliser et de cultiver un esprit citoyen.

**L'hébergement :** deux formules sont possibles « Esprit colo » et « Nuits sous tente »

**La durée :** les séjours durent entre 6 et 12 jours et peuvent se cumuler.

**Avant le séjour, une réunion d'information sera organisée.  
La date vous sera communiquée au moment des inscriptions.**

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée au Coronavirus et des protocoles décidés par le gouvernement, les modalités d'inscription et les séjours peuvent être modifiés.